



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service Eau

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS

UTMA-SD/IC-LET210416

Tél : 05 59 80 87 98

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 30 mars 2021

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fluvial par une canalisation de rejet des eaux usées en rive droite du gave de Pau sur la commune de Lescar.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des
territoires et de la mer,
La responsable de l'unité Travaux et
Milieux aquatiques

Stéphanie LEBRET

Monsieur le Directeur
SCI HEROPHINE
34, route des Pyrénées
64230 ARBUS